



Bulletin de la Société Fribourgeoise des Officiers
Mitteilungen der Freiburgischen Offiziersgesellschaft

Paraît quatre fois par année - 58^e année
Erscheint viermal jährlich - 58. Jahrgang

N° 1 / Janvier 2020
Nr. 1 / Januar 2020



Groupe E est votre fournisseur d'électricité?
Profitez de notre **espace clients** ouvert 7j/7 et 24h/24.

my.groupe-e.ch

Visualisez vos factures

Relevez votre compteur

Suivez votre consommation
d'électricité

Annoncez un changement
d'adresse

Editorial

„Erst am Ende eines Jahres weiss man, wie sein Anfang war“

Friedrich Nietzsche (1844 – 1900), deutscher Philosoph und Dichter

Major i Gst Patrick Noger

Präsident der Freiburgischen Offiziersgesellschaft

Geschätzte Mitglieder der FOG,
Geschätzte Kameradinnen
und Kameraden,

Ich hoffe, Sie haben das alte Jahr gut abgeschlossen und im neuen Jahr einen guten Start erwischt. Ich wünsche Ihnen und Ihren Angehörigen alles Gute, Gesundheit und Glück für das Jahr 2020!

Per 1. Januar ist es auf Stufe der höheren Staboffiziere zu verschiedenen Mutationen gekommen. Im Namen der Freiburgischen Offiziersgesellschaft gratuliere ich allen höheren Staboffizieren zu ihren Ernennungen und Beförderungen. Auch unseren Mitgliedern, welche mit dem Jahreswechsel neue Funktionen übernommen haben oder befördert wurden, gratuliere ich herzlich.

Unsere Armee erwartet ein zukunftsweisendes Jahr! In der zweiten Jahreshälfte stehen voraussichtlich zwei wichtige Volksabstimmungen an, nämlich die Abstimmung über die Beschaffung eines neuen Kampfflugzeuges und die Abstimmung über die Revision des Zi-

vildienstgesetzes. Beide Geschäfte werden eine unmittelbare Auswirkung auf den Fortbestand unserer Armee haben: Ohne neues Kampfflugzeug keine Luftwaffe, ohne hinreichende Alimentierung keine Armee!

Anlässlich der letzten eidgenössischen Wahlen haben die grünen Parteien dem Parlament einen Linksrutsch beschert. Es wird sich zeigen, ob die Absichtserklärungen des alten Parlaments zum Armeebudget und dessen Wachstum, zur Beschaffung der neuen Kampfflugzeuge und zu weiteren armeerelevanten Vorlagen in gleicher Weise weiterverfolgt werden...

Die Schweiz wird gerne als Insel des Friedens und der Stabilität bezeichnet. Aber nur weil die Bedrohung für die Sicherheit unseres Landes und unserer Bürger in den letzten Jahrzehnten unberechenbarer und vor allem unsichtbarer geworden ist, bedeutet das nicht, dass die Aufträge unserer Armee einer weniger strikten Umsetzung bedürften. Unsere Armee ist auf das Bestehen im

Krieg auszurichten und Ausrüstung und Training müssen auf den gefährlichsten Fall eine Antwort liefern.

Die Linke hat in den vergangenen Monaten zu den anstehenden Rüstungsgeschäften und der Erneuerung der Mittel zur Verteidigung des Luftraumes ihre Position bezogen. Umso wichtiger ist es, dass sich nun auch bei den bürgerlichen Parteien die Reihen schliessen. Fest steht bereits jetzt, dass sich die kommenden Abstimmungen nicht allein durch die Arbeit der politischen Parteien gewinnen lassen werden. In diesem Jahr wird es mehr denn je auf den Einsatz jedes Einzelnen von uns ankommen. Auch die FOG wird sich im Hinblick auf die obengenannten Abstimmungen engagieren und ist dabei für Unterstützung jeglicher Art dankbar.

Es lebe der Kanton Freiburg!
Es lebe die Schweizer Armee!



Éditorial

« Ce n'est qu'à la fin d'une année qu'on saura comment elle a commencé »

Friedrich Nietzsche (1844 – 1900), philosophe et poète allemand

Major EMG Patrick Noger

Président de la Société fribourgeoise des officiers

Chers membres de la SFO,
Chers camarades,

J'espère que vous avez bien terminé l'année écoulée et que la nouvelle année a démarré sous les meilleurs auspices. Je profite de l'occasion pour vous adresser ainsi qu'à vos proches tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour l'année 2020 !

Au 1^{er} janvier, diverses mutations sont intervenues au niveau des officiers généraux. Au nom de la Société fribourgeoise des officiers, je tiens à féliciter ces derniers pour leurs nominations et leurs promotions. Je tiens également à féliciter nos membres qui ont repris de nouvelles fonctions ou qui ont été promus au début de cette année.

Notre armée va vivre une année décisive pour son avenir ! Deux votations populaires capitales devraient avoir lieu au cours du second semestre, à savoir celle sur l'acquisition d'un nouvel avion de combat ainsi que celle sur la révision de la loi sur le service civil. Ces votations

auront un impact direct sur la pérennité de nos forces armées : sans avions de chasse, pas de forces aériennes. Sans effectifs adéquats, pas d'armée.

Lors des dernières élections fédérales, les partis verts ont fait glisser le Parlement vers la gauche. Reste à voir si les déclarations d'intention de l'ancien Parlement sur le budget de l'armée et sa croissance, sur l'acquisition de nouveaux avions de chasse ainsi que sur d'autres projets relatifs à l'armée seront suivies de la même manière...

La Suisse est souvent considérée comme un îlot de paix et de stabilité. Mais ce n'est pas parce que la menace pour la sécurité de notre pays et de nos citoyens est devenue plus imprévisible et surtout plus invisible au cours des dernières décennies que les missions de notre armée doivent être exécutées de manière moins stricte. Notre armée doit être orientée vers la réussite en temps de guerre et l'équipement et l'entraînement doivent répondre aux menaces les plus dangereuses.

Ces derniers mois, la gauche a pris position sur le commerce d'armes et sur le renouvellement des moyens de protection de l'espace aérien. Il est donc d'autant plus important que les rangs des partis bourgeois se resserrent maintenant eux aussi. Il est clair que les votations prévues ne seront pas gagnées par le seul travail des partis politiques.

Cette année, plus que jamais, l'engagement de chacun d'entre nous sera crucial. La SFO s'engagera également lors des votations susmentionnées et vous est d'ores et déjà reconnaissante pour tous types de soutien.

Vive le Canton de Fribourg !
Vive l'Armée suisse !



MAINTENANT À MARLY

AU CENTRE COMMERCIAL LA JONCTION

OUVERT 7/7

LU-VE 7H00 - 19H00 / SA 7H00 - 16H00 / DI 8H00 - 12H30



Suard

VOTRE ARTISAN

SUARD GIVISIEZ MAGASIN, TEA-ROOM & DRIVE | RTE JO-SIFFERT 6 - 1762 GIVISIEZ

SUARD GARE MAGASIN | PLACE DE LA GARE 5 - 1700 FRIBOURG

SUARD R. DE ROMONT MAGASIN & TEA-ROOM | RUE DE ROMONT 13 - 1700 FRIBOURG

SUARD R. GRIMOUX MAGASIN & TEA-ROOM | RUE GRIMOUX 14 - 1700 FRIBOURG

SUARD BVD PÉROLLES MAGASIN | BOULEVARD DE PÉROLLES 33 - 1700 FRIBOURG

We listen

to make it right.

We stay

to make it real.

A promise

you can trust.

Wir sind stolzer Sponsor
der Freiburgerischen Offiziersgesellschaft.

Nous sommes fiers de sponsoriser
la Société Fribourgeoise des Officiers.

L'interview

Rencontre avec l'officier spécialiste Sylvain Queloz

Propos recueillis par le major Emmanuel Rey



Rencontre avec l'officier spécialiste (capitaine) Sylvain Queloz, aumônier militaire incorporé auprès de la formation d'application du génie et du sauvetage/NBC. Après l'école de recrues dans les troupes sanitaires et un engagement de plusieurs années dans la Garde suisse pontificale, il rejoint l'aumônerie de l'armée. Il est assistant diplômé auprès de la chaire de droit canonique de la faculté de théologie de l'Université de Fribourg.

Qu'est-ce qui vous a poussé à rejoindre les rangs de l'aumônerie militaire ?

Mon intérêt pour l'aumônerie s'est manifesté il y a plusieurs années. Ma grande passion pour la relation humaine et les rapports interpersonnels a certainement contribué à ce que je me mette à disposition de ce service particulier. En effet, lors de mon parcours

militaire, j'ai découvert à travers les échanges très riches avec mes camarades sur des sujets aussi vastes que variés, combien le cadre militaire est propice à la croissance humaine et morale. Tant en engagement que durant les temps de pause, la vie en communauté nous expose à la découverte de l'autre. L'apprentissage de la cohabitation « forcée » avec des camarades que l'on n'a pas choisis forge inévitablement un esprit de camaraderie qu'on ne peut comprendre que si l'on en fait personnellement l'expérience.

À ce propos, je peine à croire que l'on puisse véritablement saisir le climat qui règne au sein de l'Armée suisse sans en avoir été membre. Lorsqu'un militaire, poussé dans ses limites physiques et psychiques fait appel à vous, comment est-il possible de le rejoindre et de le comprendre sans avoir personnellement vécu cela dans sa peau lors de sa propre école de recrues ? Je pense que l'expérience des mois passés à l'armée comme recrue est tellement unique qu'elle est une condition *sine qua non* pour comprendre véritablement ce que cela signifie. Le service sous les drapeaux est une véritable chance que les jeunes Suisses ont une fois dans leur vie. Il est un terrain favorable et un moment propice à la réflexion, à l'interrogation,

à la confrontation à l'autre et à soi-même ainsi qu'au débat. Le cadre militaire et l'uniforme, tout comme la mission commune, unissent et abolissent toute forme de classes sociales. Tous ensemble, nous accomplissons une mission qui s'avère être le lieu de la rencontre avec l'autre tel qu'il est et quel qu'il soit. Cela me passionne ! Dans cette optique, mon intérêt pour mon vis-à-vis est le moteur de mon engagement au sein de l'aumônerie.

Quel est votre engagement ?

Actuellement, je suis aumônier pour les militaires francophones et italophones auprès de l'École du sauvetage 75 à Wangen an der Aare. Ma mission consiste principalement à être à disposition de la troupe afin d'en assurer l'assistance spirituelle. Évidemment, ce terme est vaste et consiste aujourd'hui principalement à assumer un rôle de médiateur, offrant aux militaires une oreille attentive qui écoute, entend, conseille, encourage et soutien en toute confidentialité. Je tiens à me rendre le plus possible présent sur le terrain en faisant des visites ou en participant à des exercices, notamment les marches, qui sont propices à la discussion et qui me permettent de connaître et de me faire connaître, et certainement de faire grandir le rapport de confiance avec ma troupe.

À côté de cela, les militaires font appel à moi pour des demandes très variées. Souvent, il s'agit de difficultés d'adaptation au rythme et à l'environnement mi-

litaires qui sont parfois liées à des situations très complexes aux niveaux personnel, familial, relationnel, identitaire ou social, et qui prennent tout à coup une dimension différente dans le contexte militaire. Il arrive souvent que des solutions concrètes puissent être trouvées avec les supérieurs hiérarchiques, et notamment le commandant de compagnie qui est mon premier interlocuteur. Néanmoins, dans de nombreuses situations, il s'agit simplement d'être à l'écoute et d'apporter à celui qui fait appel à moi mon regard sur les situations qui me sont confiées. L'opportunité d'avoir une personne inconnue à disposition 24h/24 à qui l'on peut tout confier de manière confidentielle et que l'on ne reverra probablement jamais, est une opportunité rare dans la vie, dont profitent bon nombre de recrues, mais aussi des sous-officiers et officiers. Pour moi, il est indispensable que chacun trouve en l'aumônier une personne de confiance, accueillante, souriante et bienveillante.

Chaque jour, par les rencontres que je fais, je suis davantage convaincu que l'homme est par nature un être profondément spirituel en quête d'absolu. Il est fait pour vivre non pas seul, mais en société et, par conséquent, il est un être relationnel, c'est-à-dire constamment relié à l'altérité, en premier lieu à son Créateur (qu'il l'ignore ou non). Ainsi, l'homme est appelé, tôt ou tard, à se poser des questions quant au sens de son existence afin d'apprendre à se connaître lui-même, à découvrir qui il est, d'où il vient et à trouver sa place parmi ses pairs dans la société.

Au vu de ce constat, je suis intimement convaincu que l'environnement militaire – hors du quotidien, de son rythme frénétique et de la routine du travail dans la vie civile, loin de la famille, des amis, parfois de l'être aimé – peut être un milieu propice afin de se pencher sur soi-même et sur les questions existentielles. Car, dans de telles conditions, le militaire se retrouve confronté premièrement aux autres (à l'autorité et aux camarades), deuxièmement à lui-même (à ses limites, à ses réactions) et troisièmement, peut-être aussi, indirectement à Dieu. Je trouve cela passionnant. C'est donc pour cette raison que la présence d'un aumônier militaire, comme oreille attentive en cas de besoin, est nécessaire dans un contexte tel que celui de l'armée.

Je souhaite à l'aumônerie de toujours pouvoir proposer ses services à chaque militaire, quelles que soient ses convictions, tout en osant affirmer qu'il accomplit ce service au nom de la foi chrétienne qui l'anime. À ce propos, le port de la croix chrétienne sur notre uniforme est un témoignage qui, je l'espère, perdurera toujours bien que l'aumônerie ne soit plus confessionnelle. De cette manière, le moteur de notre engagement est justement ce qui nous distingue des autres services psychosociaux offerts aux militaires.

L'aumônerie de l'armée a été réorganisée. Quels sont les changements ?

Le processus de réorganisation de l'aumônerie est encore actuellement en

pleine réflexion et le nouveau règlement est en cours d'élaboration. Il est notamment question du rapport avec les Églises ainsi que de la collaboration avec le service psychopédagogique et le service social de l'armée. Jusqu'à présent, seules les Églises nationales (catholique, réformée et catholique chrétienne) avaient la possibilité de recommander et d'envoyer des candidats au service de l'aumônerie, ce qui pourrait changer à l'avenir.

Par ailleurs, les critères requis pour devenir aumônier militaire étaient jusqu'à présent le master (licence) en théologie et la mission canonique confiée par l'évêque (du côté catholique) ou la consécration comme pasteur (du côté réformé). Aujourd'hui, l'aumônerie a dû s'adapter à l'évolution de la société. Ainsi, notre service n'est désormais plus confessionnel, c'est-à-dire que même si tous les aumôniers proviennent uniquement des Églises chrétiennes, ils sont appelés à être au service de tous les militaires, quelles que soient leurs convictions religieuses ou leur appartenance à une religion. Dans cette optique, en raison du manque de candidats notamment, d'entente avec les responsables des Églises nationales, l'aumônerie de l'armée a recruté en 2018 des candidats ayant uniquement une formation en théologie ou au minimum une expérience pastorale. C'est ainsi que sont apparus des officiers spécialistes (of spéc) de l'aumônerie. Néanmoins, ces of spéc sont investis des mêmes fonctions et responsabilités auprès de la troupe que

le capitaine aumônier. La première volée d'of spéc de l'aumônerie est actuellement en train de démontrer que les requis jusqu'à présent en vigueur étaient peut-être trop exclusifs et pas forcément justifiés. En effet, au-delà de la formation théologique, certes utile, un bon aumônier doit être doté de qualités humaines, sociales et d'empathie. À cela, j'ajouterais qu'une expérience militaire (avoir effectué une école de recrues) est un prérequis nécessaire. Ainsi, bon nombre d'éléments sont en phase d'être redéfinis.

Quelle est la formation du futur aumônier militaire ? Quels sont ses liens avec les autres services d'aide ?

La formation des nouveaux aumôniers se déroule durant trois semaines. Elle est organisée conjointement à celle des membres du service psychopédagogique et du service social de l'armée. Ces trois services, auxquels s'ajoutent les médecins militaires, sont les services dont la mission est fondée sur les trois axes que sont le conseil, l'accompagnement et le soutien. Ces trois pôles constituent l'assistance et l'aide au militaire. Bien que chacun de ces services ait sa spécificité, ils ont tous en commun de s'intéresser à l'être humain et à sa dimension intérieure, psychique et spirituelle. Ils travaillent en étroite collaboration au sein du care team de l'armée.

Néanmoins, la particularité de l'aumônier réside principalement dans le fait qu'il est incorporé dans la troupe, ce qui lui permet de « vivre » avec les militaires

et de ne pas intervenir uniquement lorsqu'on fait appel à lui pour un problème ou une situation particulière. C'est un avantage considérable. L'aumônier ne porte pas l'étiquette du psy, ce qui lui donne un statut tout à fait singulier au sein de la troupe.

Chaque corps de troupe disposait autrefois de son propre aumônier. Est-ce toujours le cas ?

Aujourd'hui, chaque troupe dispose d'un aumônier répondant. Au niveau des écoles, nous fonctionnons en « team d'aumôniers » pour plusieurs places d'armes. Dans certains teams, les aumôniers tournent sur plusieurs endroits. Dans celui auquel j'appartiens, nous avons décidé de nous répartir les casernes, ce qui facilite les contacts avec les militaires de carrière et le personnel civil présents sur les places d'armes, notamment à l'infirmerie. En effet, le fait de se connaître mutuellement contribue à optimiser la collaboration et, par conséquent, nous aide à gagner en efficacité au service des militaires.

L'armée étant le miroir de la société, on peut penser que le nombre de militaires musulmans a augmenté ces dernières années. Est-il prévu d'incorporer des aumôniers musulmans ?

Effectivement, le « profil religieux » des militaires a considérablement changé ces dernières décennies, conjointement à l'évolution de la société. La diversité des militaires appartenant à différentes

traditions religieuses a beaucoup augmenté tout comme le nombre de militaires sans appartenance religieuse. Il est vrai que les musulmans représentent un pourcentage non négligeable. Néanmoins, étant donné la configuration actuelle de l'aumônerie (non confessionnelle), les aumôniers chrétiens sont tout à fait aptes à accompagner tous les militaires, quelle que soit leur religion ou leurs convictions. À ma connaissance, la croix chrétienne que nous portons sur notre uniforme n'a jamais engendré de refus de la part de ceux qui font appel à nous. Par ailleurs, si un militaire demande expressément à s'entretenir avec un représentant de sa religion, il est prévu que l'aumônier rende cela possible et prenne les contacts nécessaires.

Toutefois, au vu de l'évolution actuelle de l'aumônerie de l'armée, si elle ne parvient pas à recruter assez d'aumôniers provenant des Églises nationales, j'ai l'impression qu'il n'est pas exclu qu'elle donne à d'autres institutions religieuses – dans un avenir plus ou moins proche – la possibilité d'envoyer des candidats pour l'aumônerie.

Personnellement, afin de préserver toujours l'adéquation entre la conception actuelle que l'aumônerie a de sa mission et le personnel qui la constitue (quelle que soit la religion de l'aumônier), il me semble surtout fondamental de veiller à recruter uniquement des candidats qui ne soient ni prosélytes, ni hégémoniques, ni « conquérants » quant à leurs

propres convictions. Dans ce sens, la recommandation ecclésiale telle qu'elle est actuellement en vigueur est à mon avis un gage de « sécurité » dont l'aumônerie de l'armée aurait tort de se passer, car la mission qui nous est confiée est extrêmement sensible et délicate, et les personnes qui nous sont confiées, souvent particulièrement vulnérables.





SWISS MILITARY
HANOWA



Aus Freude am Geniessen
Le plaisir de savourer
www.cavegauch.ch



Par Mars !

Doctrines militaires : dynamique du changement

Capitaine Christophe Niquille

Officier de renseignement, division territoriale 1

Depuis son institutionnalisation dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, notre armée n'a jamais subi d'« audit final » : elle n'a jamais vu sa doctrine militaire mise à l'épreuve du combat, validée ou invalidée par la guerre. Même si les tentatives d'imaginer comment notre armée aurait combattu, survécu et/ou souffert pendant une guerre existent¹, nous ne saurons jamais comment notre doctrine militaire, à un moment précis, aura permis de gagner ou perdre un combat. Le corollaire à cela est notre impossibilité à apprendre de la confrontation de notre doctrine à la dure réalité du combat. Les forces armées des États-Unis d'Amérique, par exemple, ont sur nous l'avantage – le triste avantage – de pouvoir constamment se mesurer à la réalité de la guerre et d'adapter leurs doctrines en conséquence. Chez nous, nous ne pouvons – heureusement – le faire, raison pour laquelle la réflexion sur notre doctrine militaire et sur son évolution prend une importance capitale.

Nous nous sommes attelés à cette tâche dans les quatre articles précédents de la rubrique *Par Mars !*, dans lesquels nous

avons amorcé une réflexion sur comment une doctrine spécifique d'une force armée étrangère pourrait être utile à la nôtre dans l'accomplissement de ses objectifs. Dans la continuité de la thématique précédente mais avec un changement de perspective, nous donnerons en 2020-2021 la plume à des officiers suisses ayant eu l'opportunité et l'honneur de suivre un stage de formation à l'étranger. Des officiers du génie, de l'infanterie, des troupes mécanisées et des forces aériennes apporteront aux lecteurs du Bulletin de la Société fribourgeoise des officiers leurs réflexions sur des éléments doctrinaux appréhendés durant leur stage et pouvant compléter, voire contribuer, à innover la doctrine de leur arme respective. Avec ces prochains articles, nous voulons poursuivre une réflexion générale sur notre doctrine et tenter de percevoir des pistes vers lesquelles elles pourraient évoluer dans le futur.

Avant de plonger dans le vif de la thématique 2020-2021 avec le premier article d'un officier ancien stagiaire à l'étranger, il nous paraît nécessaire de

¹ À ce sujet, voir l'ouvrage récemment publié : Pierre STREIT, Hervé DE WECK, *Et si la Suisse avait été envahie ? 1939-1945*, Cabédita, Bière, 2019.

comprendre comment la doctrine militaire d'une armée ou d'une partie d'une armée évolue. Dans ce premier article, nous voulons appréhender la dynamique des changements doctrinaux dans le domaine militaire et identifier les éléments qui font se développer la doctrine militaire d'une armée.²

Instinctivement, nous pourrions penser que des facteurs comme la menace, le matériel à disposition, le niveau de technologie, les orientations en termes de politique de sécurité ou encore nos « alliés doctrinaux » – les pays étrangers influant sur notre doctrine ou imposant la leur sur la nôtre – figurent parmi les éléments ayant le plus d'influence sur la formulation et l'évolution d'une doctrine. Cependant, nous voulons aller au-delà de cette première analyse et identifier des facteurs internes à l'institution militaire. En effet, par exemple, prendre la menace comme facteur expliquant l'évolution d'une doctrine n'est pas suffisant car la menace en tant que telle n'a aucune influence en dehors de ce que les officiers en font, de comment ils la perçoivent et des conséquences qu'ils en tirent sur la doctrine : savoir qu'un adversaire peut nous attaquer en utilisant une combinaison d'actions de forces spéciales et de bombardements aériens n'a en soit aucune influence directe sur la formulation d'une doctrine ; c'est ce que les officiers font de cette

menace et les conséquences qu'ils en tirent qui contribueront plutôt à la formulation d'une doctrine spécifique pour parer à une telle menace. Il en va de même pour les autres facteurs cités. Il nous paraît ainsi pertinent d'analyser des facteurs liés à l'institution militaire ou à des parties de celle-ci, afin de comprendre la dynamique des changements doctrinaux.

Nous pourrions traiter cette question à partir de la littérature sur l'Armée suisse liée à l'évolution de la doctrine militaire de notre pays³ ; celle-ci tend cependant plutôt à privilégier une approche historique sans pour autant identifier et isoler des facteurs causaux expliquant des changements doctrinaux. Nous nous basons alors sur une étude menée sur la doctrine militaire de l'armée de terre des États-Unis d'Amérique entre 1945 et 2010 intitulée *Forging the sword : doctrinal change in the U.S. Army*.⁴ L'U.S. Army compte plus d'un million de personnels uniformés et est la composante terrestre des forces armées américaines. L'auteur de *Forging the sword*, Benjamin Jensen, va à l'encontre d'un préjugé typique contre les institutions militaires : elles seraient incapables de réformer et réviser leur manière de combattre et ne s'adapteraient aux changements que lorsque leur autonomie est menacée. En mentionnant, par exemple, le fait que, entre la fin de la guerre du Vietnam et

² Nous entendons par l'expression « doctrine militaire » la façon avec laquelle une entité militaire planifie le combat dans un contexte particulier et utilise des moyens militaires aux niveaux opérationnel et tactique.

³ En particulier les différents volumes sur l'État-major général aux éditions Hier+Jetzt.

⁴ Benjamin JENSEN, *Forging the sword : doctrinal change in the U.S. Army*, Stanford University Press, Stanford, 2016. En français : *Forger le sabre : changement doctrinal dans l'armée de terre des États-Unis d'Amérique*.

2016, l'*U.S. Army* a constamment adapté ses théories et visions du combat et a changé son manuel de doctrine opérationnelle (l'équivalent de notre *Conduite opérative*) à sept reprises, il montre déjà que ce préjugé est peu valide.

Les structures militaires formelles ne facilitent pas le changement, les tensions bureaucratiques et l'inertie ayant tendance à empêcher les débats de fleurir.⁵ Les changements doctrinaux dans l'*U.S. Army* ne vont ainsi pas forcément de soi. Ils requièrent des conditions particulières et, souvent, émergent de l'intérieur lorsque les leaders doivent surmonter de nouveaux défis opérationnels à cause de changements technologiques ou de réorientations en termes de politiques publiques. Jensen décrit ce type de changement comme le « processus dynamique de *création* d'un savoir et de *diffusion* de ce savoir dans la profession des armes ». ⁶ Pour provoquer un changement, il ne suffit pas seulement d'engendrer, de créer de nouveaux savoirs, de nouvelles idées ; il est également nécessaire de les partager, de les diffuser.

Deux éléments internes aux institutions militaires deviennent cruciaux dans ce processus. Le premier est ce que l'auteur nomme « incubateur ». Similaire à la même notion existante dans le monde de l'économie moderne, un incubateur est un espace sûr et protégé qui permet l'expression libre d'idées et promeut le débat sur la doctrine, à

l'écart du joug des logiques bureaucratiques et de la hiérarchie. Les incubateurs se manifestent notamment sous la forme de groupes d'étude organisant, par exemple, des simulations de combat, des exercices particuliers ou testant sur le terrain des techniques de combat nouvelles. Des éléments doctrinaux innovants, de nouveaux savoirs et idées peuvent plus facilement y être engendrés et s'y développer que dans le cadre de l'institution militaire elle-même. Le deuxième élément est le « groupe de plaidoyer »⁷, soit une coalition plus ou moins floue d'officiers civils et militaires défendant et soutenant ces nouvelles idées, notamment face à une administration militaire. Ce sont ces groupes qui permettent la diffusion des débats doctrinaux et des idées mises en place dans les incubateurs. Le soutien, ou même la protection, d'officiers non-conformistes ou marginaux – *maverick* en anglais – dans l'institution devient alors important afin de préserver la tolérance nécessaire qui permet aux différentes opinions et débats au sein de l'institution militaire d'exister une fois qu'un groupe de plaidoyer diffuse de nouvelles idées.⁸

La dynamique de développement de la doctrine dans l'*U.S. Army* est certes spécifique à cette institution ; elle permet tout de même de donner l'exemple d'une armée qui a su constamment s'adapter aux défis de son temps et qui, grâce à l'adaptation de sa doctrine, a

⁵ *Ibid.*, p. 16-17.

⁶ *Ibid.*, p. 10.

⁷ En anglais : *advocacy network*.

⁸ *Ibid.*, p. 19-22.

connu le succès sur le champ de bataille, même si ce succès peut parfois être relativisé. Il nous paraît laborieux de monter ici en généralité et d'affirmer que la présence d'incubateurs et de groupes de plaidoyer serait la seule recette du succès de tout développement doctrinal pour toute force armée. Nous imaginons tout de même qu'une telle dynamique apporte ses bienfaits au niveau de l'évolution et du changement de doctrine – pensons, par exemple, au développement de l'aviation militaire en Suisse, promu au début du XX^e siècle par la Société suisse des officiers, qui a joué à la fois le rôle d'incubateur et de groupe de plaidoyer.⁹ Chaque officier aura sûrement en tête un groupe d'études militaires, une société d'officiers ou une société de tir qui a joué, à un moment, le rôle d'incubateur, et peut-être un groupe d'officiers, un état-major ou même une revue qui a joué le rôle de groupe de plaidoyer.

Même si notre armée, dans sa version moderne, n'a pas connu l'« audit final », elle prépare sa doctrine pour faire face aux multiples défis du futur.¹⁰ La réflexion, la créativité et l'imagination de ses officiers, notamment de ceux qui ont la chance de se confronter aux armées étrangères ayant connu le combat, offrent une opportunité unique de continuer notre réflexion sur la doctrine mili-

taire suisse et ses possibilités d'évolution. Nous nous réjouissons de lire les articles d'officiers ayant participé à des stages de formation à l'étranger et d'apprécier leurs contributions à leur juste trine venant à devenir nôtre un jour.



Christophe Niquille est officier de renseignement à la division territoriale 1. Il est aussi membre du comité de la section Gruyère / Veveysse de la Société fribourgeoise des officiers. Il coordonne la rubrique *Par Mars !* depuis 2018.

⁹ A ce sujet, voir Christophe SIMEON, *L'envol manqué de l'aviation militaire suisse à la fin de la Belle Époque (1910-1914)*, Alphil, Neuchâtel, 2008.

¹⁰ L'exemple le plus récent étant les deux documents *Avenir des forces terrestres. Rapport sur les perspectives de développement des capacités des forces terrestres* et

Avenir de la défense aérienne. Sécurité de l'espace aérien pour la protection de la Suisse et de sa population, tous deux produits par un groupe d'experts internes, composé de représentants des domaines concernés de l'armée, d'armasuisse ainsi que du Secrétariat général du DDPS.



Hotel Cailier

BAINS - WELLNESS - MONTAGNES
Découvrez tous nos arrangements
sur notre site internet www.hotel-cailier.ch

Impression offset - Impression numérique - reliures diverses
Flyers - Affiches - Tombolas - Loteries - Loto - Brochures - Faire-part



Tél 026 322 32 39
Route du Jura 12
1700 Fribourg
info@imprimeriebonny.ch
www.imprimeriebonny.ch

L'humain a chez nous la priorité. Toujours et partout.

Agence générale La Broye, Philippe Arrighi
Ruelle de la Bâtiaz, 1470 Estavayer-le-Lac

Agence générale Bulle, Jacques Yerly
Chemin de Folliéran 23, 1630 Bulle

Agence générale Düdingen, Harry Grütter
Duenstrasse 1, 3186 Düdingen

Agence générale Fribourg, Daniel Charrière
Rue du Centre 14, 1752 Villars-sur-Glâne

Agence générale Murten-Ins, Bernhard Hubacher
Bahnhofstrasse 10, 3280 Murten

mobilier.ch

la Mobilière



**NEW ŠKODA
KAROQ**

ŠKODA
SIMPLY CLEVER

**15x GAGNANT
QUALITE-PRIX**

Une autre expérience dès CHF 24'530.-

Accélérer et décélérer autrement, démarrer sa journée et arriver à destination autrement, exactement comme vous le souhaitez. Grâce à son intérieur spacieux et à ses systèmes d'assistance de pointe, le nouveau ŠKODA KAROQ vous offre une expérience de conduite agréable, y compris en version 4x4. ŠKODA KAROQ: à découvrir chez nous.

ŠKODA. Made for Switzerland.

AMAG Fribourg

Rte de Villars 106
1701 Fribourg
Tél. 026 408 41 43
www.fribourg.amag.ch

amag

KAROQ Ambition 1.0 I TSI, 115 ch, boîte manuelle à 6 vitesses, 24530.-. Véhicule présenté: KAROQ Ambition 1.0 I TSI, 115 ch, boîte manuelle à 6 vitesses, barres de toit argent, pack Chrome, capteurs de parking avant et arrière, full projecteurs LED avec AFS et phares antibrouillard LED avant avec fonction «Corner», jantes en alliage léger 18" «BRAGA», couleur Steel Grey, 27250.- 5.4 l/100 km, 121 g de CO₂/km (0 véhicules neufs: 133 g), mise à disp. d'énergie: 28 g de CO₂/km, cat.: E. Tous les prix correspondent à une recommandation de prix sans engagement de l'importateur.



JPF

jpf.ch  

DIMAB SA
PAYERNE – YVERDON



Tiré de nos archives

Une nouvelle rubrique !

*Capitaine Sébastien Dupuis
Adjutant, bataillon d'infanterie 19*

En octobre 1962 paraît le premier Bulletin de la Société fribourgeoise des officiers sous sa forme « actuelle ». Son président d'alors, le colonel André Des-sibourg, présente dans son éditorial les objectifs que s'est fixés le comité en place avec cette nouvelle publication :

« Selon l'article premier de nos statuts, le but de la Société fribourgeoise des officiers est *de travailler au développement des connaissances militaires de ses membres, de travailler au maintien et au perfectionnement des institutions militaires, de soutenir dans la limite de ses moyens des manifestations d'ordre militaire, de resserrer les liens qui doivent unir tous les officiers et de favoriser le recrutement des officiers fribourgeois.* [...] Pour maîtriser « l'art militaire », des connaissances de plus en plus grandes et précises sont nécessaires. Les services d'instruction donnent les bases indispensables à l'exercice des fonctions qui nous sont dévolues, mais c'est un capital qui s'altère s'il n'est pas entretenu et complété par des apports réguliers. Notre société s'est donné pour tâche d'apporter ces compléments indispensables à la formation de ses membres. Tout officier conscient de ses responsabilités se doit de contribuer à atteindre ce but. Ce bulletin est non seulement un

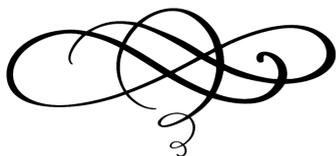
lien de plus entre les membres de la société, mais il doit aussi être un moyen d'expression pour chacun. Nous invitons donc nos sociétaires à en faire un large usage et à adresser à la commission de rédaction les exposés ou les communications. »

L'appel est ainsi lancé auprès des 571 membres de la société, avec un certain succès. Dès les premiers numéros, les articles de réflexions et d'analyses se succèdent, sur des thèmes aussi variés que « Le chrétien et la guerre », « La technique et l'art militaire », « La menace atomique et la protection civile », « La pensée d'une guerre future par un collègue » d'un certain Jean Steinauer ou encore, comme vous pourrez le lire ci-après, « Le nouveau cardinal suisse et l'armement atomique », publié en octobre 1966.

Le but de la présente rubrique, au-delà de la curiosité historique qu'elle peut susciter, est double. En premier lieu – et cela dans la continuité des objectifs toujours actuels de notre société – il s'agit de rendre accessibles des articles qui, malgré les années, peuvent présenter un intérêt pour les membres de la société. Une fois la refonte du site internet achevée, ces derniers seront également

mis en ligne afin d'en rendre la consultation plus aisée. En second lieu, quand la thématique s'y prêtera, nous vous proposerons également un article s'attachant à aborder à nouveau la question mais, cette fois, avec un éclairage contemporain.

Le cardinal dont il est question dans l'article ci-dessous, Charles Journet (1891-1975), est loin d'être un inconnu à Fribourg. Professeur de théologie à l'université du canton et fondateur de la revue *Nova et Vetera*, il est élevé à la dignité de cardinal en 1965 par le Pape Paul VI. Très actif lors du Concile Vatican II, il était également connu pour prendre souvent position dans les débats d'actualité. Et en matière d'actualité, la course à l'armement nucléaire représente, pour le moins, une menace concrète. Rappelons-le ici, le premier essai de la fameuse bombe H date de 1952 pour les États-Unis, suivis par les soviétiques honnis en 1953 – le mur de Berlin paraît encore bien solide en 1966 – puis, en 1957, par les britanniques. La France devra, elle, attendre 1968 pour son premier essai en Polynésie. C'est donc un questionnement bel et bien géopolitique, certes mêlé d'une bonne part de théologie, qui était soumis aux membres de la SFO de l'époque, et que je vous propose de redécouvrir aujourd'hui.



Le nouveau cardinal suisse et l'armement atomique

Publié initialement dans le numéro d'octobre 1966 du Bulletin de la Société fribourgeoise des officiers par M. Vogt.

Le problème de l'armement atomique a pris un aspect éminemment politique, et les critères traditionnels de la morale chrétienne ne suffisent plus à le résoudre. Une guerre peut être juste aujourd'hui encore quant à sa fin, c'est-à-dire si, faute de moyens pacifiques, la défense des droits essentiels de l'homme doit être réalisée à la force des armes. Mais quant aux moyens qu'elle emploie, une guerre nucléaire, même une « guerre totale » au sens conventionnel, doit être considérée comme injuste.

Quel est le devoir du chrétien dans cette situation complexe ? Sa conscience peut-elle admettre que non seulement un État quelconque, mais peut-être son propre pays se procurent et possèdent des armes qui pourraient causer la destruction d'innombrables vies humaines.

« Pacem in terris »

L'Église catholique, tout en ne se lassant jamais de faire un appel à une mentalité fraternelle qui tâche de résoudre les conflits par la négociation, s'est prononcée plusieurs fois au sujet de la guerre moderne. A ce sujet-là, l'encyclique *Pacem in terris* du Pape Jean XXIII est de première importance. Le Saint-Père décédé y exhorte les peuples à l'esprit de la vraie paix, en leur montrant en même

temps les conditions de sa réalisation possible. « ...Que tous en soient bien convaincus », dit-il au n° 113 de son encyclique, « l'arrêt de l'accroissement du potentiel militaire, la diminution effective des armements et – à plus forte raison – leur suppression, sont des choses irréalisables ou presque sans un désarmement intégral qui atteigne aussi les âmes ; il faut s'employer unanimement et sincèrement à y faire disparaître la peur et la psychose de guerre ». Mais l'angoisse qu'une troisième guerre mondiale puisse avoir lieu, avec l'immense misère et les ruines épouvantables qu'elle entraîne, ne cédera à une forte confiance en l'avenir que lors « d'une réduction parallèle et simultanée de l'armement existant dans les divers pays » et enfin « d'un désarmement dûment effectué d'un commun accord et accompagné de contrôles efficaces » (n° 112).

L'Église catholique reconnaît donc la nécessité d'un armement efficace, capable de faire front à la menace ennemie, aussi longtemps que le communisme cherche à accroître sa puissance par une politique sans scrupules, bien qu'actuellement il la dissimule sous des paroles trompeuses de coexistence internationale.

« L'alibi pharisaïque »

Partant de l'encyclique, le cardinal Journet affronte dans l'avant-dernier numéro (4-64) de sa revue trimestrielle *Nova et Vetera* le problème de l'arme-

ment atomique d'une manière profonde et perspicace. Ses réflexions et conclusions seront par la suite brièvement résumées.

Le cardinal Journet constate tout d'abord qu'une condamnation radicale de l'armement atomique, comme elle fut prononcée en 1957 par les doyens des six facultés de théologie évangélique de la République démocratique allemande, ne peut abolir ni l'existence des armes nucléaires ni la possibilité de leur emploi. C'est une prise de position abstraite, incapable de servir de ligne de conduite pratique aux citoyens ou aux États.

Les déclarations connues de M. Helmut Gollwitzer, professeur à l'Université libre de Berlin, ressortissent tout autant du domaine de l'irréel. Il dit que non seulement il ne doit pas y avoir de guerre atomique, mais qu'il n'y en aura pas, du moins dans la mesure où cela dépend de nous, chrétiens et hommes politiques chrétiens. Le cardinal Journet remarque avec raison que cette argumentation a « tout l'air d'un alibi pharisaïque » et qu'elle est une tentative de ne pas regarder le problème en face. Car le refus personnel du chrétien de prendre part à une guerre atomique n'empêcherait nullement celle-ci d'avoir lieu. Même si l'on supposait que l'Église interdise formellement aux chrétiens de coopérer à des opérations de caractère nucléaire, le résultat positif sur le plan politique serait nul, car, d'une part, elle ne serait obéie que par un tout petit nombre, d'autre part, même si tous les

chrétiens lui obéissaient, cela n'empêcherait pas cette guerre d'avoir lieu ou la menace de cette guerre d'exister. Tout au contraire ; l'ennemi pourrait profiter du trouble causé dans notre bloc par l'attitude des chrétiens et déclencher la guerre en sa faveur.

Le moindre mal

On pourrait se demander à bon droit si, dans la question de l'armement atomique, nous ne sommes pas en face d'une faillite de la morale, puisqu'il est un principe inébranlable que la bonne fin – le maintien de la paix – ne justifie pas les mauvais moyens – les armes atomiques. Mais le cardinal Journet démontre d'une manière convaincante qu'il ne s'agit pas de faire un mal pour obtenir un plus grand bien, mais d'accepter de faire un mal pour éviter un plus grand mal, inévitable autrement.

Le monde chrétien de nos jours se trouve dans la situation d'un homme qui, sans en être responsable ne peut plus choisir entre un bien et un mal, mais seulement entre un moindre mal et un plus grand mal. Cela veut dire que concrètement, nous n'avons que l'alternative de nous livrer nous-mêmes à l'empire soviétique non désarmé qui pourrait alors assouvir sa soif de domination universelle sans coup férier, par la seule et terrifiante menace de déclencher une guerre, ou bien de ne craindre aucun effort pour élever et maintenir un système optimal de défense et de dissuasion efficace qui, actuellement, nécessite des armes nucléaires.

C'est ainsi la dissuasion de l'ennemi qui constitue, en fin de compte, l'objectif et la justification morale de l'armement atomique à l'ouest. Il fait équilibre à la menace du monde libre par le bloc communiste. L'espoir, pourtant, de ne jamais devoir employer ces armes, capables de causer les destructions les plus épouvantables, n'est sensé qu'à la condition que nous soyons effectivement toujours prêts à les employer pour défendre notre liberté, notre autonomie politique et la dignité de l'homme.



Sébastien Dupuis est adjudant du bataillon d'infanterie 19 et secrétaire de notre société. Il est chercheur dans un projet d'histoire militaire auprès du Prof. Dr. André Holenstein de l'université de Berne portant sur l'entrepreneuriat militaire suisse au service de France.

Militaria

Revue de presse et d'histoire militaires

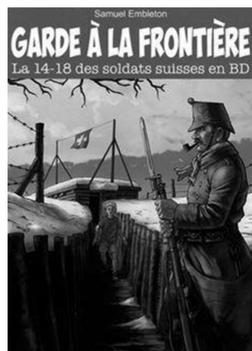
Major Emmanuel Rey
Rédacteur du bulletin



Cédric Humair
*La Suisse et les puissances européennes :
 aux sources de l'indépendance (1813-1857)*
 Collection « Focus »
 Livreo-Alphil, 2018

En considérant l'histoire, nous pouvons avoir l'impression que notre pays a souvent résisté aux États qui l'entourent. La réalité est plus complexe et l'ouvrage de l'historien Cédric Humair en donne un exemple frappant. Voilà deux siècles, au sortir de l'épopée napoléonienne, la frêle Confédération helvétique ne tient qu'à un fil, celui des États qui l'entourent. Sous quasi-protectorat français puis au bord de l'implosion en raison des tensions internes qui la minent, elle peine à entrer dans la modernité. Les grandes puissances européennes vont l'y aider. Les Suisses chercheront ensuite

à s'émanciper des puissances continentales, notamment en cultivant des relations privilégiées avec la Grande-Bretagne et les États-Unis. De 1815 à 1857 (renoncement de la Prusse à ses droits sur Neuchâtel), c'est l'histoire de la naissance de la Suisse moderne.



Samuel Embleton
Garde à la frontière.
La 14-18 des soldats suisses en BD
 Cabédita, 2018

Jeune illustrateur indépendant, Samuel Embleton a publié une bande-dessinée dévoilant le visage de la Grande Guerre du point de vue des soldats suisses en faction à la frontière. Cet ouvrage est le premier d'une série qui revisitera l'histoire suisse en bande dessinée. Le prochain tome sortira en mai 2020 sous le titre : *La Suisse résiste. 1939-1945.*

Rétrospective



Rückblick

Cérémonies *In Memoriam*

Dimanche 3 novembre 2019

Cérémonie In Memoriam à Estavayer-le-Lac

Photographe : D. Mauroux / Le Républicain



*Dimanche 10 novembre 2019
Cérémonie In Memoriam à Bulle*

Photographe : Lieutenant-colonel Dominique Burgener



*Dimanche 10 novembre 2019
Cérémonie In Memoriam à Fribourg*

Photographes : Premier-lieutenant Ludovic Frehner, officier spécialiste Nolan Rothacher





Estavayer-le-Lac, 3 novembre 2019

Allocution prononcée par Monsieur le Brigadier Silvano Barilli,
Commandant de la brigade logistique 1

Mesdames, Messieurs les représentants
des autorités civiles, ecclésiastiques,
militaires et universitaires,
Mesdames et Messieurs les membres
des familles des soldats disparus
au service de la patrie,
Mesdames et Messieurs les invités,
en vos titres et qualités,
Officiers, sous-officiers et soldats,

Quelle gratitude et quel bonheur de
pouvoir vous rencontrer aujourd'hui, ici
à Estavayer ! Oui, vous avez parfaite-
ment bien compris : « gratitude et bon-
heur ! » Non, je ne me suis pas du tout
trompé dans le choix de mon discours
pour la traditionnelle célébration *In Me-
moriám*. Pourquoi donc commencerai-je
mon allocution en soulignant un senti-
ment de gratitude et de bonheur ? Pour
répondre à cette question, permettez-
moi de vous demander de faire un bref
tour d'horizon en parcourant quelques-
uns des théâtres de l'histoire contempo-
raine, qui remplissent quotidiennement
les nouvelles et les médias sociaux.

Depuis des années, la Syrie ne cesse de
nous fournir des images de morts et de
blessés, d'innocents auxquels on a sous-
trait les bases d'une vie digne, d'enfants
qui doivent grandir sans l'espoir de
pouvoir réaliser leurs petits rêves de ga-
mins innocents. Qu'en est-il des familles
touchées par les attentats terroristes en
France, Belgique, Allemagne, Grande-

Bretagne ou n'importe où ailleurs dans
le monde ? Quel est le sens que les pa-
rents, les frères et sœurs, les enfants ou
les proches des victimes voient dans la
vie ? Quelle image ont-ils du futur ?
Imaginons les perspectives d'un adoles-
cent dans la toile d'araignée de la crimi-
nalité organisée qui, de longue date,
mine et déstabilise les structures et les
pouvoirs étatiques d'un grand nombre
de pays du monde entier.

Enfin, serions-nous prêts à changer de
place avec des parents forcés à marcher
des heures pour garantir de l'eau rai-
sonnablement potable à leurs familles ?
Accepterions-nous de subir quotidien-
nement les harcèlements d'une classe
politique égoïste, corrompue et insou-
ciante des conditions précaires de leur
peuple ? Jusqu'à quel point serions-
nous à même de supporter l'arbitraire
voire même la violence des organes de
l'État ? Aurions-nous la force et la cons-
tance de reconstruire un pays économi-
quement, culturellement ou sociale-
ment en perdition ?

Ce sont des prises de vue comme celles-
ci qui sont à la source de mon sentiment
de gratitude et bonheur. En tant que
Suisseuses et Suisses, nous sommes
chanceux. Nous avons l'immense privi-
lège de pouvoir vivre dans un pays, la
Suisse, qui nous permet de vivre libre-
ment et dignement, sans pénurie ou

restriction existentielle majeure, dans un environnement caractérisé par la paix, la stabilité et le bien-être. Rappelons-nous donc de la chance que nous avons et soyons conscients que cette chance est une conséquence directe de la sécurité qui règne en Suisse.

La sécurité, un bien extrêmement précieux, qui ne va pas de soi. Un bien pour lequel nous devons nous battre, pour lequel des gens sont prêts à payer le prix le plus cher... en sacrifiant leur vie ! Prenons conscience de notre privilège quand il s'agit de tirer le bilan de notre situation actuelle, de refléter nos convictions, de ne pas nous laisser empoisonner par les perpétuels larmoiements qui nous entourent. Arrêtons-nous un moment pour nous demander : d'où venons-nous ? où nous trouvons-nous ? où voulons-nous aller ? Le futur nécessite le rappel de l'origine et des traditions. Le futur se bâtit aussi sur les accomplissements du passé. Même avec les conditions-cadres défavorables d'un petit État au cœur de l'Europe – quasiment dans l'œil du cyclone – notre pays a particulièrement bien résisté aux tempêtes du XX^e siècle. Rester souverains, ne jamais être occupés, ne jamais être vaincus. Pour ceci, en partie, nous devons remercier notre Seigneur... mais aussi notre armée de milice, nos concitoyens en uniforme, qui ont grandement contribué à ce « heilvollen » bilan.

Nos pensées vont aujourd'hui à tous celles et ceux qui ont sacrifié leur vie en servant notre pays. Ils sont au centre de notre recueillement et de nos prières. Il

n'existe aucune parole pour exprimer de manière appropriée nos remerciements. Nos souvenirs, voire la volonté de les garder hauts en mémoire ainsi que les soins en faveur de l'héritage qui nous a été confié sont les seuls moyens pour respecter dignement celles et ceux qui ont exercé leur devoir de citoyens en allant jusqu'à l'extrême !

Depuis le passage au nouveau millénaire, le monde a fortement changé et il continue à le faire à grande vitesse. La Suisse semblerait maîtriser passablement bien ces changements. En comparaison internationale, elle occupe des positions de pointe dans d'innombrables domaines. Notre volonté, notre savoir-faire et notre adaptabilité contribuent fortement à la compétitivité de notre pays. Mais soyons réalistes : nous ne pouvons pas nous permettre de nous reposer sur les lauriers. Si la Suisse veut poursuivre sur le chemin du succès, elle doit impérativement continuer de garantir la paix et de sécurité. Sans paix, pas de stabilité. Sans sécurité, pas de progrès ni de bienfaisance. La paix et la sécurité sont les conditions *sine qua non* pour conserver et renforcer le fondement de notre vie, de nos valeurs et de notre culture.

Hier, comme aujourd'hui, notre armée fournit une contribution essentielle au maintien de ces piliers. Elle est l'un des garants indispensables de la paix et la sécurité, et donc pour la stabilité, le progrès et l'indépendance de notre patrie, car – rappelons-nous en – chaque nation à une armée... soit la sienne, soit

celle d'en face. Compte tenu de la complexité et la densité des réseaux dans le secteur des transports, de la logistique, de la communication, des marchés financiers et de la population, notre pays peut être profondément bousculé dans ses fondements, mêmes sans qu'une attaque armée ne vienne de l'extérieur. La Suisse doit pouvoir continuer à se protéger de manière indépendante contre les menaces non négligeables venant des forces terrestres et aériennes traditionnelles. De plus, le domaine cyber, le terrorisme ainsi que les formes de combat hybrides élargissent considérablement l'éventail des menaces auxquelles nous devons faire face.

Nous ne connaissons pas le destin que l'avenir nous réserve. Mais il est certain que celui qui ne se protège pas suffisamment lui-même est forcé de subir son sort, devenant un objet à la merci des forces de l'histoire. Il est donc nécessaire d'avoir une armée polyvalente, rapidement disponible, facilement adaptable, adroitement instruite et équipée afin de pouvoir aider, protéger et combattre dans tous le cas de figure possibles – au profit de la paix et de la sécurité de notre patrie.

Finalement, la paix et la sécurité nous permettent une existence pleine de droits, de commodités et d'aisance. Soyons reconnaissants pour ces privilèges et faisons mémoire de celles et ceux qui, dans le passé, avec toutes leurs forces, ont construit, consolidé et défendu notre pays. C'est à eux que

nous adressons notre profonde gratitude, pour les efforts, les privations et les sacrifices personnels au profit de la collectivité et de la patrie.

Notre reconnaissance est étroitement reliée au devoir de constamment soigner et renouveler l'héritage qui nous est confié. Nous avons l'obligation morale de ne pas nous appuyer, comme un profiteur, sur les prestations d'autrui. Soyons personnellement responsables et apportons de même nos contributions individuelles. Car, en référence à John Fitzgerald Kennedy, il ne s'agit pas primièrement de ce que mon pays peut faire pour moi, mais plutôt de ce que moi, comme citoyen, je peux faire pour la liberté et la sécurité de mon pays, de ma Suisse.

Laissez-moi clarifier le point suivant : la contribution personnelle ne doit pas forcément correspondre à un engagement direct au sein de l'armée ou d'autres institutions actives dans le domaine de la sécurité. Nous devrions tous être conscients que nous pouvons contribuer aussi de manière indirecte à la liberté et la sécurité de la Suisse : par notre voix lors des votations, en accordant aux garants de la sécurité les moyens nécessaires pour l'accomplissement de leur mission ; par notre appui au renforcement du système de milice au sein de notre société ; par notre courage d'oser critiquer des idées et présentations tendancieuses ; ou tout simplement par nos encouragements et notre reconnaissance à l'adresse de celles et ceux qui s'engagent au premier rang.

Prenons donc soin de notre Suisse. Prenons aussi soin de celles et ceux qui s'engagent personnellement pour notre pays. Et apportons, à notre tour, une contribution directe ou indirecte pour la liberté et la sécurité des générations futures, nos enfants et nos petits-enfants. En garantissant nous tous, ensemble et unis, notre contribution, nous créons les

meilleures conditions pour que nos descendants puissent à leur tour profiter d'un splendide héritage. Si nous défendons activement la liberté et la sécurité de la Suisse, nous honorons au mieux tous ceux qui, au travers leur engagement jusqu'à en laisser leur vie, ont fait la même chose pour nous !
IN MEMORIAM ET IN HONOREM !

Bulle, 10 novembre 2019

Allocution prononcée par Monsieur le Brigadier Raynald Droz,
Chef d'état-major du Commandement des opérations

Mesdames, Messieurs les représentants des autorités religieuses, civiles, judiciaires et militaires,
Mesdames et Messieurs les membres de la police, des pompiers, de l'armée et autres organisations de la sécurité,
Mesdames et Messieurs les invités,

Mesdames et Messieurs, vous qui avez fait le déplacement pour participer à cette cérémonie *In Memoriam* et tout particulièrement aux plus jeunes d'entre vous, vous qui êtes notre avenir et qui devez comprendre l'importance d'aller chercher les certitudes de demain dans les expériences d'aujourd'hui.

« Je ne puis vivre que selon mes morts. » Cette affirmation souligne la responsabilité morale qu'une personne décédée pour une cause impose à ceux qui sont encore en vie. Voilà la raison de notre recueillement en ce jour de commémoration. Nous avons le devoir et la responsabilité du souvenir. Nous ne pou-

vons oublier et prenons donc le temps d'honorer le sacrifice des camarades tombés dans l'exécution de leurs fonctions. Il est facile de constater que la distance et le temps qui nous séparent d'une tragédie réduit considérablement la perception de son importance. Fort heureusement, nous voilà tous réunis ce matin de début novembre afin d'honorer les camarades morts dans l'accomplissement de leur mission.

Ces femmes et hommes disparus avaient le sens du devoir et un amour profond de leur pays, de son peuple et de ses valeurs. Nous devons assurer que devant les générations qui viennent, nous ne nous présentons pas les mains vides. Nous pouvons parler de sacrifice. Nous avons la responsabilité de transmettre ces valeurs à la nouvelle génération et d'assurer ainsi le respect de toutes celles et ceux qui ont perdu la vie. Notre destin, nos vies trépidantes et stressantes mettent les systèmes à leurs

limites. En premier lieu, les femmes et les hommes qui, voulant jongler entre le travail, la famille et les loisirs toujours plus dangereux, sont de plus en plus souvent à la limite et ne savent plus s'arrêter avant « d'aller trop loin ». Ces comportements, parfois presque irresponsables, mettent les forces de polices, les pompiers et ambulanciers sous pression, devant intervenir dans des conditions et des contextes compliqués.

Les organisations sont souvent à la limite des ressources avec des objectifs gargantuesques et irréalisables qui, par « effet domino », créent des dommages collatéraux sur l'environnement ou/et directement sur les populations. Explosions, incendies, pollutions, black-out, accidents, etc., demandent une préparation constante et des personnes prêtes en 24/7 à intervenir dans des théâtres toujours plus complexes dus à l'évolution technologique... et oui, une Tesla bourrée de batteries ne brûle pas comme une Skoda diesel.

Par chance, nos communes, nos cantons et notre Confédération multiculturelle et extrêmement privilégiée, ont toujours pu compter, le moment venu, sur des femmes et hommes qui étaient indispensables à leur salut et à la préservation de leur intégrité. À la mort au service de la patrie et/ou de sa population, est justement associé le devoir de sacrifice, et à ce devoir accompli est lié le triomphe héroïque. Aujourd'hui, nous rendons hommage aux héros qui ont contribué de tous temps à assurer l'intégrité de notre patrie, à toutes celles et

ceux qui se sont engagés, souvent très jeunes, au service de leur prochain, en toute modestie, par principe et non par intérêt.

Mais, tandis que leur souvenir fait monter les larmes à nos yeux et la fierté dans nos cœurs, il faut que nous, fils et filles vivants de cette Suisse, nous entendions les leçons qu'ils nous donnent. Il faut que nous comprenions combien demeure précaire ce bien-être et cette sécurité dont nous disposons dans notre pays, puisqu'il fallut, tout au long de l'histoire de l'Europe, tant de sacrifices.

Il est très important que nul ne soit exclu de l'honneur que nous rendons aux combattants, policiers et pompiers. Toutes et tous ont leur place. Toutes et tous ont en commun le service de la Suisse et de sa population. Il est également crucial que le souvenir de ces disparus puisse être un frein moral aux éventuelles intentions guerrières ou criminelles. Nous devons reconnaître que le jour où les corps des soldats, policiers et pompiers morts pour la liberté, l'indépendance et la sécurité gagneront leur dernière demeure dans l'indifférence, cela signifiera que le ciment national qui fait notre unité sera érodé, voire aura déjà disparu. C'est l'honneur d'un grand peuple de respecter ses soldats et ses forces de l'ordre et de célébrer ceux qui sont morts pour le défendre.

Nous sommes de la génération qui n'a pas connu de grandes guerres. En effet, la dernière mobilisation générale s'est déroulée voici 80 ans, en août 1939. À

l'époque, il s'agissait des brigades frontières et d'une partie des forces aériennes et de défense contre avions. Il est intéressant de constater que ces dernières composantes de notre outil de défense avaient été mobilisées en premier. Il n'en serait pas autrement aujourd'hui, et ne voyez aucun message subliminal à cette mise en exergue...

Le 30 août 1939, le Parlement élit le Général Henri Guisan et lui donnait la responsabilité d'assurer l'intégrité et la liberté de la petite Suisse, entourée de pervers narcissiques en proie à leurs délires mégalomanes et destructeurs. Le 1^{er} septembre, les troupes allemandes pénétraient en Pologne et, le même jour, le parlement décrétait la mobilisation générale de 430'000 militaires et 200'000 membres du service complémentaires. Une seconde mobilisation aura lieu le 10 mai 1940, au début de la campagne de France, avec 450'000 militaires, 250'000 complémentaires, 53'000 chevaux et 16'000 véhicules. En moyenne, chaque personne passera 800 jours en service.

Rappelons-nous que nous avons été préservés de cela, nous n'avons pas dû payer le très lourd tribut de cette Deuxième Guerre mondiale. Pour la France, ce sont 217'000 militaires qui perdront la vie, 27 % des hommes entre 18 et 27 ans. Ces jeunes ignoraient la peur. En effet, un départ de soldats est toujours moins tragique qu'un retour du front, même pour les chanceux revenants apparemment indemnes. Nous sommes la dernière génération à avoir entendu le récit de cette guerre par ceux qui l'ont faite. Il

faut donc s'interroger sans tabou sur la valeur, l'utilité, la symbolique de ce jour. La réponse est assez simple : montrer ce que des citoyens ont pu faire pour conserver leurs institutions, leurs coutumes, leurs lois. Montrer que pour cela trop de soldats et forces de l'ordre subissent l'histoire à chaque fois qu'ils la font et ont été au bout de la souffrance, au bout du courage, au bout du sacrifice.

Commémorer, c'est aussi faire de l'éducation civique, de la pédagogie citoyenne. La Suisse n'est rien sans ce que les Suisses ont en commun. L'histoire d'un pays, c'est le ciment de son unité. Tant que nous serons capables de nous rappeler et de reconnaître l'importance de cette commémoration, le policier, pompier et soldat ne mourra pas pour rien. Des femmes et des hommes ont payé de leur vie pour des morceaux de collines, des bouts de paysage, des lopins de terre. Aujourd'hui, c'est le souvenir de la souffrance de ceux qui restent. Gloire à jamais aux disparus, qui se sont engagés et qui ont été au bout de leur mission en donnant leur vie pour celle des autres, pour préserver notre liberté et notre indépendance, pour garantir l'unité de la Suisse. Que ces exemples soient toujours présents à l'esprit de ses descendants. Que, comme eux, ils repoussent la guerre, le crime et la souffrance. Que, comme eux, ils soient prêts à sacrifier leur vie pour leur pays et sa population. Leur exemple n'est pas perdu, en nous il vivra éternellement ; et si, un jour, le besoin s'en fait sentir, comme eux, vous saurez porter des gerbes de sacrifice dans les granges de l'idéal.

Aujourd'hui je m'adresse à vous, aux vivants, aux familles endeuillées, aux camarades orphelins, aux enfants des écoles appelés à perpétrer le culte des héros. Je m'adresse également aux femmes et aux hommes qui sont en uniforme, prêts, motivés et conscients de leurs responsabilités. Les morts sont ailleurs, ils sont nombreux, confondus dans le même hommage. La commémoration de ce jour est construite autour de leur absence physique. Mais cette absence physique est une présence morale. Nous ne les voyons pas, mais eux ils nous voient, ce sont des invisibles, ils ne seront jamais des absents. Chaque année, nous nous recueillons et le souvenir de leur sacrifice doit être pour nous et pour nos enfants la meilleure leçon de noblesse et de grandeur d'âme. Unis dans un même sentiment d'amour pour nos morts, nous nous sentirons plus rapprochés les uns des autres.

Les morts ne dorment pas. Que cela nous rappelle que notre liberté et notre intégrité s'est faite dans la douleur. Chacun d'entre eux a eu votre âge, a eu vos jeux, vos moments de joie et de peine. Chacun a vu sa vie s'interrompre brutalement, alors que les enjeux dépassaient la seule valeur d'une vie. Venir saluer leur mémoire, s'incliner aujourd'hui devant leur souvenir, est tout à votre honneur, et j'espère que cette réalité vous permettra de sortir de la banalisation de la violence. Un corps qui s'écroule sur le sol n'est pas un acteur qui joue son rôle puis se relève. Chaque corps tombé est un héros endormi dans le sommeil éter-

nel du juste. Que la devise « Ne les oubliez pas » demeure dans vos esprits.

Nous devons être vigilants. La liberté, la sécurité et nos valeurs se défendent quotidiennement. La paix et le bien-être s'apprennent. Les souvenirs sont nos forces. Ils dissipent les ténèbres. Ne laissons jamais s'effacer les anniversaires mémorables. Quand la nuit essaie de revenir il faut allumer les grandes dates comme on allume des flambeaux. Quand le bruit des armes s'est tu depuis longtemps, quand les plaies se sont lentement refermées, non sans laisser de profondes cicatrices, alors, vient le temps de la mémoire et de la reconnaissance.

Nous rendons hommage à l'engagement des sapeurs-pompiers au service de notre protection. Nous témoignons de la reconnaissance et de la gratitude pour le courage et le dévouement dont font preuve les femmes et les hommes des services d'intervention de polices et sapeurs-pompiers. Ces femmes et ces hommes qui, de jour comme de nuit, se tiennent prêts à intervenir, dans des circonstances toujours difficiles et souvent dangereuses, pour porter secours à nos concitoyens et les protéger, pour prévenir les risques et lutter contre les sinistres.

Nous rendons hommage à la police locale et aux femmes et hommes de la police cantonale prêts à nous protéger des menaces liées au terrorisme ou/et aux comportements dangereux en continue augmentation.

Du reste, ce lundi 11 novembre débute l'exercice de crise du Réseau national de sécurité avec tous les cantons, les départements, les états-majors de crise de la Confédération et l'état-major de conduite de police, avec un scénario lié à des attaques terroristes dont la dernière aurait eu lieu ce vendredi 8 novembre à 1645 à la gare centrale de Zurich et qui aurait fait 47 morts et 78 victimes.

Militaires, policiers et sapeurs-pompiers ont toujours répondu présents face aux drames du quotidien. Ils sont la pierre angulaire de notre modèle de sécurité civile, dont la grande efficacité est reconnue par tous. Être militaire, policier ou sapeur-pompier est une noble vocation, entièrement dédiée au service d'autrui. Une mission que l'on accomplit parfois au péril de sa propre vie. Aussi, aujourd'hui, nous rendons hommage à tous ceux qui ont perdu la vie dans l'accomplissement de leur mission, au cours de ces douze derniers mois. À leurs familles, à leurs proches, à leurs amis et à leurs camarades frappés par la douleur du deuil, je veux exprimer, au nom des autorités, en votre nom à tous, toute notre compassion et tout notre soutien. Je veux également saluer la mémoire des anciens mobilisés qui nous ont quittés en 2019. Ils étaient vos camarades et vos frères d'armes. Je souhaite aussi assurer de notre soutien ceux qui connaissent la douloureuse expérience de la blessure. Et leur dire que nous serons toujours auprès d'eux.

En conclusion, encore quelques pensées sur notre armée et son importance,

même si je suis devant un parterre qui doit être acquis à la cause. Ne croyons pas que la neutralité de la Suisse nous permette de simplement tourner le dos aux réalités de ce monde. Nous devons être conscients et intéressés par tout ce qui se passe autour de nous. Cette neutralité nous oblige à nous défendre seuls sans pouvoir compter sur une alliance. C'est pour cette raison que plus que quiconque nous avons l'obligation d'assurer que les moyens civils et militaires soient disponibles, équipés, instruits et entraînés.

Alors quel rôle pour notre armée ? De fait, nous sommes l'un des seuls pays au monde qui est obligé d'avoir une armée. La neutralité nous l'impose afin de garantir notre souveraineté. La Convention de La Haye de 1907 impose en effet aux États neutres de pouvoir garantir leur sécurité de manière indépendante. Donc nous ne pouvons garantir que les autres pays respectent notre neutralité uniquement si nous sommes capables de la défendre de manière autonome. Sans cette composante, notre neutralité n'est pas crédible. Par déduction, nous pourrions nous passer de notre armée uniquement le jour où tous les autres états auront aboli leur propre système de défense.

Mesdames, Messieurs, j'ai été honoré de pouvoir être votre porte-parole en ce jour de commémoration. J'ai été fier de pouvoir porter le message et j'espère avoir pu honorer vos proches, amis et camarades touchés par un drame ou alors engagés dans les forces de sécurité civile ou dans l'armée. Je tiens à

vous remercier d'avoir été présents, d'avoir partagé ce moment et d'avoir pris quelques instants pour vous accueillir. Je terminerai avec cette citation d'Antoine de Saint Exupéry : « Le soldat n'est pas un homme de violence. Son

mérite est d'aller sans faille au bout de sa parole tout en sachant qu'il est voué à l'oubli. »

Je vous souhaite une très belle journée et surtout une période de l'avent sereine et heureuse. Merci !

Fribourg, 10 novembre 2019

Allocution prononcée par Monsieur le Divisionnaire Yvon Langel,
Commandant de la division territoriale 1

Monsieur le Prévôt,
Mesdames et Messieurs
les parlementaires fédéraux,
Monsieur le Syndic,
Monsieur le Président du Grand Conseil,
Monsieur le Président du Conseil d'État,
Monsieur le Président du tribunal,
Monsieur le président de la SFO
et son comité, Chers membres,
Mesdames et Messieurs les Grenadiers,
Mesdames et Messieurs, Chères concitoyennes, chers concitoyens

Monsieur le Prévôt, vous l'avez dit, la guerre des tranchées n'est pas terminée, mais se déroule sous d'autres formes... *In Memoriam* : un moment fort qui nous force à nous référer à l'histoire, tout en nous encourageant vivement à l'introspection personnelle et collective.

J'ai osé le mot concitoyen, oui, car nous avons besoins en ces temps chahutés de resserrer les rangs... Il y a 30 ans, jour pour jour, le mur de Berlin tombait. Euphorie et espoir d'un monde meilleur, annonce d'un nouvel ordre mondial ga-

rant de la paix et de la réconciliation entre peuples. Tolérance et égalité des chances devaient conduire le monde vers des horizons nouveaux. 70 ans avant, lors de l'armistice du 11 novembre 1918, le même allant s'était fait ressentir... plus jamais ! Mais la Deuxième Guerre mondiale est passée par là.

Wir können mit Sicherheit sagen, dass der Fall der Mauer neue demokratische Wege eröffnet und den gemeinsamen Willen zu einem harmonischen Leben gestärkt hat, aber stimmen sie mir zu, dass der Mensch kaum etwas gelernt hat! Im Gegenteil, diese neue Weltordnung hat zu besorgniserregenden sozialen, territorialen und wirtschaftlichen Spaltungen geführt. Wohl kaum wäre die Welt so zerbrochen und multipolar geworden. Die Meister von gestern sind nicht mehr die von heute!

Ce qui me préoccupe particulièrement est le changement complet de l'approche de la résolution des conflits et des tensions. Considérez la fameuse

règle mathématique qui dit : « Moins par moins égal plus. » Nous pouvons aussi la transposer dans la situation mondiale, au-travers des conflits actuels, en ces termes : « L'ennemi de mon ennemi est mon ami. » Si vous vous mettez à la place des Kurdes, cette règle ne tient plus ! Oui, la règle devient souvent la non-règle, la non-règle la règle, le pouvoir des exceptions impose la loi, les fake news remplacent la vérité et inversement. En ces temps présents, on doit constater que les fractures n'ont jamais été aussi grandes ! Que pensez des sacrifices des Kurdes à Mossoul et Raqua, un combat gagné héroïque contre Daech aux côtés de la coalition occidentale. Finalement pour notre liberté aussi, non ?

Was denken Sie über die Tausenden von Kindern, die bei den Konflikten in Syrien und im Irak getötet oder verwundet wurden? Was halten Sie von der Situation im südlichen Afrika, wo unter dem Einfluss des blutigen Terrorismus erneut massive Migrationsbewegungen im Gange sind.

Mesdames et Messieurs, la liberté nous demande de préserver à tout prix notre identité, d'avoir un drapeau et de le garder, de défendre sa famille et ses enfants, son pays. Notre pays, la Suisse, reste avantagé, riche et prospère, neutre mais ouvert sur le monde, terre d'accueil. Soyons-en reconnaissants tous les jours. Notre vigilance doit être à la hauteur, entretenons cette flamme et ne permettre à personne de venir l'éteindre. Soigner nos acquis passe par

une armée de milice forte et crédible, équipée pour faire face à des situations imprévisibles et violentes et qui pourraient impacter le pays sur une longue durée. L'équipement de l'armée pour les troupes au sol et d'aviation doivent pouvoir répondre à cet impératif. Vous le savez sans doute, dans ce monde interconnecté et hautement technologique, la guerre cybernétique impose déjà à notre armée et à l'État la mise en place de lignes de défense fortes.

Ja, alle Sicherheitsakteure wie Armee, Polizei, Feuerwehr und Zivilschutz werden verstärkt und respektiert. Ich bin überzeugt, denn wer ausser ihnen ist bereit, einen "Arbeits"-vertrag abzuschliessen, vor allem aus Überzeugung, auch sein Leben für das Wohl unserer Bevölkerung aufs Spiel zu setzen? Sie genau! Respekt, wir schulden es ihnen.

In Memoriam. Oui, c'est en rendant hommage à tous ceux qui se sont battus pour nos libertés, en service actif en des temps passés, mais pour tous ceux qui à travers le monde maintenant se battent et meurent pour leur liberté. Nous nous devons, nous Suisses, d'alimenter la fontaine de la vie en défendant nos valeurs, nos traditions, nous battre jusqu'au bout pour nos idées, pour nos enfants, pour les prochaines générations, pour notre pays, notre nation. Vive les forces sécuritaires de notre pays ! Vive le canton de Fribourg ! Vive notre pays, la Suisse ! *In Memoriam.*

Seules les paroles prononcées font foi.

Rétrospective



Rückblick

Soirée de gala

Samedi 16 novembre 2019

Auberge de la Croix-Blanche, Villarepos

Photographes : Premier-lieutenant Ludovic Frehner, officier spécialiste Nolan Rothacher

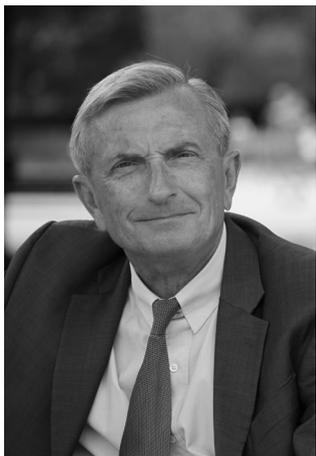




Perspective



Ausblick



« Décider dans l'incertitude »

Conférence du
Général de division (r)
Vincent Desportes

Lundi 30 mars 2020 à 18h30

Université de Fribourg (Miséricorde) Auditoire B



Alliance Française

Alliance Française
de Fribourg



Société fribourgeoise
des officiers

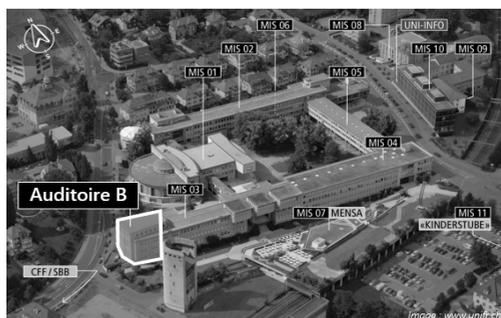


Société des officiers
de l'Université de Fribourg

La conférence est ouverte au public et sera suivie d'un apéritif.

Tenue civile pour les membres des sociétés d'officiers.

La librairie Payot proposera une sélection d'ouvrages du Général Desportes avant la conférence (au magasin de la rue de Romont) et dans le cadre de la conférence (sur place).



Après une carrière opérationnelle qui l'a conduit à exercer des commandements multiples, Vincent Desportes s'est orienté vers la formation supérieure, la réflexion stratégique et l'international. Dans ce cadre, il a notamment exercé aux États-Unis entre 1998 et 2003. Après deux années au sein même de l'US Army dont il est diplômé du War College, il a été attaché militaire à l'ambassade de France à Washington. De retour en France, il a été nommé conseiller défense du secrétaire général de la défense nationale avant de prendre la direction du Centre de doctrine d'emploi des forces ; pendant trois ans, il y a été responsable de l'élaboration des stratégies et du retour d'expérience de l'armée de terre. De 2008 à 2010, il a dirigé l'École de Guerre, l'institut de formation supérieure des armées.

Ingénieur, docteur en histoire, diplômé d'études supérieures en administration d'entreprise et en sociologie, Vincent Desportes s'est par ailleurs investi dans le domaine de la réflexion stratégique et

du leadership. Grand Prix 2016 de l'Académie française, il a publié de nombreux ouvrages de stratégie et de praxéologie ainsi que de multiples contributions à des revues françaises et étrangères.

Conférencier international, il s'exprime depuis une dizaine d'années sur les thèmes de la stratégie et du leadership dans les métropoles des différents continents. Spécialiste reconnu des affaires stratégiques et militaires, il intervient très régulièrement en France et à l'étranger dans les grands débats radio-phoniques et télévisés. Professeur des universités associé à Sciences Po Paris, il enseigne la stratégie dans plusieurs grandes écoles, dont HEC. Vincent Desportes est expert auprès de l'Association pour le progrès du management et président de Stratforce Conseil, société de formation et de conseil en entreprise. A ce titre, il intervient régulièrement auprès des comités de directions et des dirigeants des plus grandes entreprises françaises.

Nous remercions les membres de bien vouloir s'inscrire **jusqu'au mardi 24 mars 2020**, soit sur notre site internet (www.sfo-fog.ch), soit en retournant le coupon ci-dessous à l'adresse suivante : SFO, Case postale 1418, 1701 Fribourg.



Je participe à la conférence de printemps de la Société fribourgeoise des officiers :

Grade, prénom, nom : _____

Nombre de participants : _____

Perspective**Ausblick**

Entraînement au tir Tir au pistolet



**Jeudi 2 avril 2020 de 18h à 21h
Montagne de Lussy (Romont)**

- Organisation : SFO, en partenariat avec Of@UniFR
(Société des officiers de l'Université de Fribourg)
- Direction : Lt col Alain Baeriswyl, expert en tir, membre de la SFO
- Matière : Instruction de tir au pistolet (3-50m), tir de nuit
- Matériel, tenue : Pistolet d'ordonnance, tenue B
- Inscription : saad.dhif@sfo-fog.ch
- Délai : 10 jours avant l'entraînement
-

Entraînement au tir Tir au fass 90



**Lundi 8 juin 2020 de 18h à 21h
Montagne de Lussy (Romont)**

- Organisation : SFO, en partenariat avec Of@UniFR
(Société des officiers de l'Université de Fribourg)
- Direction : Lt col Alain Baeriswyl, expert en tir, membre de la SFO
- Matière : Instruction de tir au fass 90 (20-200m), tir de nuit
- Matériel, tenue : Fass 90, tenue B
- Inscription : saad.dhif@sfo-fog.ch
- Délai : 10 jours avant l'entraînement
-

Agenda**Agenda****Société cantonale****Lundi 30 mars 2020**

Conférence de printemps
Université de Fribourg

Jeudi 2 avril 2020

Entraînement au tir (pistolet)
Montagne de Lussy

Mercredi 20 mai 2020

Assemblée générale ordinaire
Fribourg

Lundi 8 juin 2020

Entraînement au tir (fusil d'assaut)
Montagne de Lussy

Mercredi 20 mai 2020

Assemblée générale ordinaire
Fribourg

Jeudi 24 septembre 2020

Entraînement au tir (mousqueton)
Montagne de Lussy

Jeudi 15 octobre 2020

Entraînement au tir (pistolet)
Montagne de Lussy

Section Gruyère/Veveyse**Dimanche 10 novembre 2019**

Cérémonie *In Memoriam*
Bulle

Samedi 16 novembre 2019

Visite de l'armurerie des gardes suisses
Fribourg

Sektion Seebezirk**Freitag 7. Februar 2020**

Empfang der neuen Mitglieder

Sonntag 28. Juni 2020

Historisches Murtenschiessen

Freitag 27. November 2020

156. Generalversammlung



Retrouvez d'autres informations sur notre site internet :

www.sfo-fog.ch

Bulletin de la Société fribourgeoise des officiers Mitteilungen der Freiburgischen Offiziersgesellschaft

Case postale 1418, 1701 Fribourg - www.sfo-fog.ch

COMITÉ CANTONAL

Président	Maj EMG Patrick Noger patrick.noger@sfo-fog.ch
Vice-Président Recrutement, AG, stamm	Lt col EMG Christophe Chollet christophe.chollet@sfo-fog.ch
Vice-Président Sponsoring	Lt col Pierre-Alain Scherly pa.scherly@sfo-fog.ch
Membre Activité d'automne	Lt col Denis Orange denis.orange@sfo-fog.ch
Membre Bulletinier, In Memoriam	Maj Emmanuel Rey emmanuel.rey@sfo-fog.ch
Membre Caissier	Maj Philippe Schneider philippe.schneider@sfo-fog.ch
Membre Gestion membres, soirée SFO	Maj Henri Lanthemann henri.lanthemann@sfo-fog.ch
Membre Secrétaire, conférence	Cap Sébastien Dupuis sebastien.dupuis@sfo-fog.ch
Membre Tirs	Cap Saâd Dhif saad.dhif@sfo-fog.ch
Membre Médias sociaux	Plt Ludovic Frehner ludovic.frehner@sfo-fog.ch
Membre Webmaster	Of spéc (maj) Nolan Rothacher nolan.rothacher@sfo-fog.ch

SEKTION SEEBEZIRK

Präsident	Maj Christoph Schori christoph.schori@sfo-fog.ch
Vize-Präsident	Oberst i Gst Jérôme d'Hooghe jerome.dhooghe@sfo-fog.ch
Sekretär	Lt Marco Gasser marco.gasser@sfo-fog.ch
Kassier	Oblt Pascal Haldimann pascal.haldimann@sfo-fog.ch
Beisitzer	Oberst i Gst Alois Schwarzenberger alois.schwarzenberger@sfo-fog.ch

SECTION GRUYÈRE / VEVEYSE

Président	Lt col EMG Julien Grand julien.grand@sfo-fog.ch
Vice-président	Maj Alexandre Beaud alexandre.beaud@sfo-fog.ch
Secrétaire	Lt col Dominique Burgener dominique.burgener@sfo-fog.ch
Caissier	Cap Gilles Dutoit gilles.dutoit@sfo-fog.ch
Membre	Cap Charles-Henri Brandt charles-henri.brandt@sfo-fog.ch
Membre	Cap Aurélien Cottet aurelien.cottet@sfo-fog.ch
Membre	Cap Christophe Niquille christophe.niquille@sfo-fog.ch
Membre	Plt Yannick Ballif yannick.ballif@sfo-fog.ch
Membre	Plt Stephen Mengual stephen.mengual@sfo-fog.ch



Une banque pour tous.
Eine Bank für alle.

www.bcf.ch
www.fkb.ch



Banque Cantonale de Fribourg
Freiburger Kantonalbank

simplement ouvert - einfach offener

P.P.
CH-1700 Fribourg
Poste CH SA



Toute chose
doit commencer
quelque part ...

Votre imprimeur



Route du Petit-Moncor 12 | 1752 Villars-sur-Glâne
026 401 13 13 | imprimerie@mtlsa.ch | www.mtlsa.ch